



20 mai 2022

Risques climatiques, réseaux et interdépendances : le temps d'agir

Le changement climatique n'est une réalité lointaine ni dans le temps, ni dans l'espace : ses premiers effets sont visibles dans le monde entier et vont fortement s'accroître. La hausse de la température, l'intensification et l'allongement des canicules, l'évolution des régimes des précipitations et ses conséquences font des infrastructures des réseaux, notamment électriques, de transports ou de télécommunications un enjeu central de la résilience de nos sociétés. Les liens de dépendance entre ces réseaux accroissent d'autant leur vulnérabilité or aujourd'hui ils ne sont pas pleinement intégrés aux stratégies d'adaptation mises en place, qui demeurent principalement sectorielles. Afin de répondre à ces enjeux et contribuer à l'élaboration du volet « Adaptation » de la nouvelle Stratégie française énergie-climat, France Stratégie dresse des pistes d'actions pour l'État autour de trois axes : le renforcement et le partage des connaissances, la mise en place d'une gouvernance nationale, et l'expérimentation dans des territoires volontaires de stratégies d'adaptation intégrant les enjeux d'interdépendances.

Les interdépendances, un enjeu central de l'adaptation au changement climatique

Les infrastructures composant les réseaux d'électricité, de transports ou de télécommunications sont d'ores et déjà exposées et vulnérables aux aléas climatiques et le seront d'autant plus compte tenu des changements climatiques à venir. Des liens de dépendance de plus en plus nombreux existent entre ces réseaux et accroissent d'autant leurs vulnérabilités. Ainsi, de nombreux réseaux de télécommunications ou d'électricité sont situés en proximité immédiate des routes ou des lignes ferroviaires, les réseaux ferroviaires et de télécommunications dépendent de leur alimentation en électricité, et la plupart de ces réseaux sont largement numérisés et impliquent un recours intensif aux réseaux de télécommunications. Or, les actions d'adaptation mises en œuvre, principalement de manière sectorielle,

sont encore partielles et ne permettent donc pas de pleinement prendre en compte ces interdépendances.

Adapter les infrastructures de réseaux en tenant compte des interdépendances

Pour faciliter l'adaptation de ces réseaux interdépendants, France Stratégie dresse des pistes d'action pour l'État autour de trois axes visant à alimenter les discussions autour du volet « Adaptation » de la future loi de programmation énergie-climat :

Axe 1 : assurer des références partagées et l'utilisation par l'ensemble des acteurs et notamment des gestionnaires de réseaux ou des collectivités d'un même jeu de projections climatiques

Axe 2 : mettre en place une gouvernance nationale, en inscrivant dans la loi d'une part la création d'une instance de travail associant l'État et les gestionnaires de réseaux interdépendants et d'autre part la réalisation d'une feuille de route conjointe d'adaptation des réseaux au changement climatique

Axe 3 : assoir la vision nationale sur des démarches territorialisées, notamment en proposant des expérimentations à des territoires volontaires

Outre la vulnérabilité des réseaux étudiés aux effets du changement climatique, dès aujourd'hui et a fortiori face au climat futur, l'étude met en avant la forte hétérogénéité des capacités de prise en compte de ces risques par les différentes parties prenantes. En particulier, les interdépendances entre ces réseaux restent peu traitées. L'ensemble des pistes d'action proposées pourrait de plus contribuer à des exercices de grande ampleur tels qu'une évaluation nationale des risques, élargie aux risques autres que climatiques.

[Consulter la note
d'analyse](#)